

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Code de l'environnement, notamment le titre II du Livre I, partie réglementaire,
le titre I du livre II, partie législative, et le titre I du Livre V, parties législative et réglementaire,
Articles R.512-14 à R.512-18)

UNE ENQUETE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSEE SUIVANTE :

- **NATURE DE L'INSTALLATION :**

Poursuite d'exploitation conjointe et solidaire d'un complexe céréalier et extension de la capacité d'une installation de stockage en vrac de céréales.

- **DEMANDEURS :**

Sociétés SOUFFLET AGRICULTURE et MALTERIES FRANCO-BELGES (siège social commun : quai du Général Sarrail - BP 12 - 10402 NOGENT SUR SEINE CEDEX).

- **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION :**

Commune de PITHIVIERS LE VIEIL, au lieudit « La Malterie ».

- **DUREE DE L'ENQUETE :**

1 mois, du 29 octobre au 1^{er} décembre 2011 inclus.

- **LE DOSSIER EST DEPOSE A LA MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL.**

UN DOSSIER IDENTIQUE SERA EGALEMENT DEPOSE DANS LES MAIRIES DE BONDAROY, DADONVILLE ET PITHIVIERS, OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE CHAQUE MAIRIE, ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE SPECIAL OUVERT A CET EFFET. LES RESUMES NON TECHNIQUES DE L'ETUDE D'IMPACT ET DE L'ETUDE DE DANGERS POURRONT ETRE CONSULTES SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DU LOIRET (www.loiret.gouv.fr) QUINZE JOURS AU MOINS AVANT LE DEBUT DE L'ENQUETE PUBLIQUE.

AUCUN DOSSIER NE SERA DEPOSE EN MAIRIE DE BOUZONVILLE EN BEAUCE, COMMUNE RATTACHEE A CELLE DE PITHIVIERS LE VIEIL.

- **COMMISSAIRE ENQUETEUR :**

AFIN DE RECEVOIR LES OBSERVATIONS DU PUBLIC, M. RAYMOND HARO, OFFICIER DE GENDARMERIE EN RETRAITE, DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE ENQUETEUR PAR DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS, EN REMPLACEMENT DE M. JACQUES LEGRAND, SIEGERA :

- EN MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL, LES JOURS ET HEURES SUIVANTS :
 - SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011, DE 9 H A 12 H
 - MARDI 8 NOVEMBRE 2011, DE 14 H 30 A 17 H 30
 - VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011, DE 14 H 30 A 17 H 30
 - JEUDI 1^{ER} DECEMBRE 2011, DE 14 H 30 A 17 H 30
- EN MAIRIE DE PITHIVIERS LE MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011, DE 14 H 30 A 17 H 30.

LES OBSERVATIONS POURRONT AUSSI ETRE ADRESSEES, PAR ECRIT, DIRECTEMENT AU COMMISSAIRE ENQUETEUR, A LA MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL, AVANT LA CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE, ET SERONT ANNEXEES AU REGISTRE DE CETTE MAIRIE.

TOUTE PERSONNE INTERESSEE POURRA, A COMPTER DU 40^{EME} JOUR SUIVANT LA CLOTURE DE CETTE ENQUETE, PRENDRE CONNAISSANCE AUPRES DE LA PREFECTURE DU LOIRET (DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS, SERVICE DE LA SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL) ET AUPRES DE LA MAIRIE DE PITHIVIERS LE VIEIL DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR ET, LE CAS ECHEANT, DU MEMOIRE EN REPOSE DES DEMANDEURS.

CES MEMES DOCUMENTS SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE DU LOIRET (www.loiret.gouv.fr).

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, LE PREFET DU LOIRET ACCORDERA, PAR ARRETE MOTIVE, L'AUTORISATION SOLLICITEE ASSORTIE DU RESPECT DE PRESCRIPTIONS, OU PRONONCERA UN REFUS, PAR ARRETE MOTIVE, DANS LE CADRE DES POUVOIRS DE POLICE QUI LUI SONT CONFERES DANS LE DOMAINE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

ORLEANS, LE 30 SEP. 2011

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général


Antoine GUERIN